



DEPARTEMENT DU BAS-RHIN  
**MAIRIE de DINGSHEIM**  
- 67370 -

---

## Procès-verbal du 31 mars 2025 à 19h

---

### Ordre du jour :

1. Désignation du secrétaire de séance
2. Adoption du compte rendu du 3 février 2025
3. SDIS – proposition de motion
4. Récupération des redevances des opérateurs télécom
5. Travaux : Réaménagement rue de Mittelhausbergen/Stationnement- Maîtrise d'œuvre
6. Point budgétaire :
  - A. Compte Financier Unique 2024
    - ✓ Indemnités des élus versées en 2023
    - ✓ Affectation du résultat 2024
  - B. Fongibilité des crédits liés à la M57
  - C. Budget primitif 2025
  - D. Fixation des modalités d'attribution des subventions
    - ✓ Subvention 2025
  - E. Fixation des taux des 2 taxes communales 2025 (TFB et TFNB)
7. Compte rendu du SIVOM et de la communauté de communes
8. Compte rendu des commissions :
  - A. Hofname
  - B. Communication
  - C. Cadre de vie, solidarité
  - D. Urbanisme et économie
  - E. Voirie
  - F. Citoyenneté, jeunesse et environnement
9. Divers
  - A. Organisation de la réunion CCID
  - B. Agenda

---

### Liste des délibérations adoptées :

**Membres présents : 12 - Procurations : 3- Absent : - Nombre de votants : 15**

Point à l'ordre du jour	Délib. 2025 N°	Matière de l'acte	Titre	Vote
3	0	<b>MOTION</b>	SDIS	Unanimité
4	07	<b>FINANCES</b>	Opérateur Télécom	Unanimité
5	08	<b>TRAVAUX</b>	Voirie – Maîtrise d'œuvre	Unanimité
6	09	<b>FINANCES</b>	Compte Financier Unique	Votants : 14 (maire retiré) <b>POUR : 14, ABSTENTIONS : 0,</b> CONTRE : 0
	10	<b>FINANCES</b>	Affectation du résultat 2024	<b>Adopté à l'unanimité</b>
	11	<b>FINANCES</b>	Fongibilité des crédits liés à la M57	<b>Adopté à l'unanimité</b>
	12	<b>FINANCES</b>	Budget primitif 2025	<b>Adopté à l'unanimité</b>

	<b>13</b>	<b>FINANCES</b>	Modalité d'attribution des subventions	
	<b>14</b>	<b>FINANCES</b>	Fixation des taux des 2 taxes communales 2025 (TFB et TFNB)	<b>Adopté à l'unanimité</b>

*Publié sur le site Internet [www.dingsheim.fr](http://www.dingsheim.fr) et affiché à Dingsheim, le 01/04/2025.*

*Le procès-verbal de la séance sera disponible (après approbation) sur le site internet et sur le panneau d'affichage communal.*